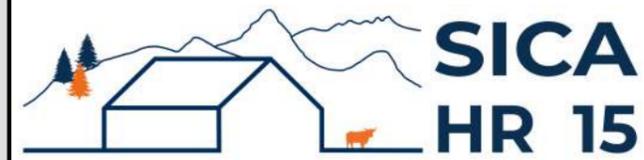


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **PORTAL Alexandre**
Le Gour
15100 ANDELAT

Localisation
du projet : **Le Gour**
15100 ANDELAT

Description du projet de construction

- 1 - Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes (stabulation libre, caillebotis intégral et parcs 100% paillés).
- 2 - Construction d'un bâtiment de stockage fourrage ouvert sur un côté.
- 3 - Installation d'une centrale photovoltaïque sur l'ensemble des deux bâtiments.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte :
Audrey ESCOT
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Saint-Flour, le 21/05/2024

Dessiné par:

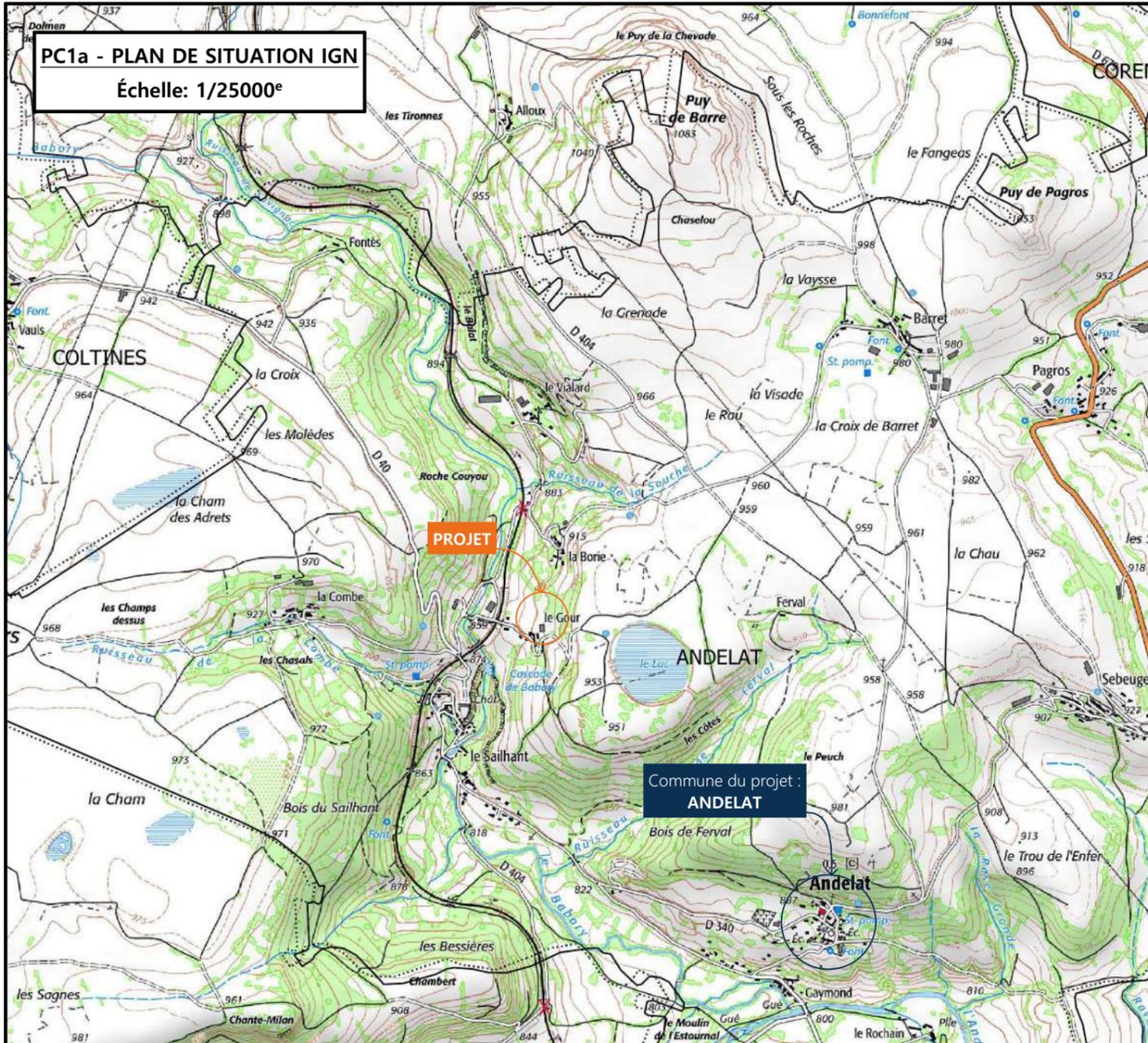
Marion ARMANDET

N° Client: 1976	N° Document: PC-01	N° de page: 1/6
--------------------	-----------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

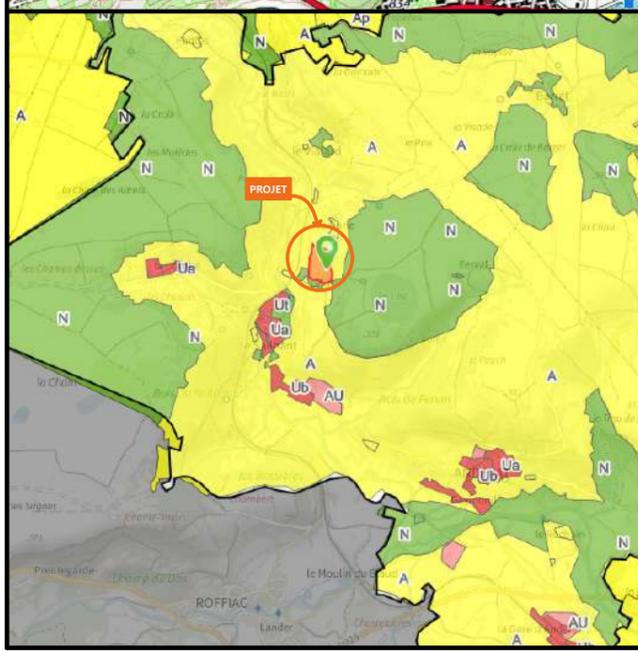
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	21/05/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

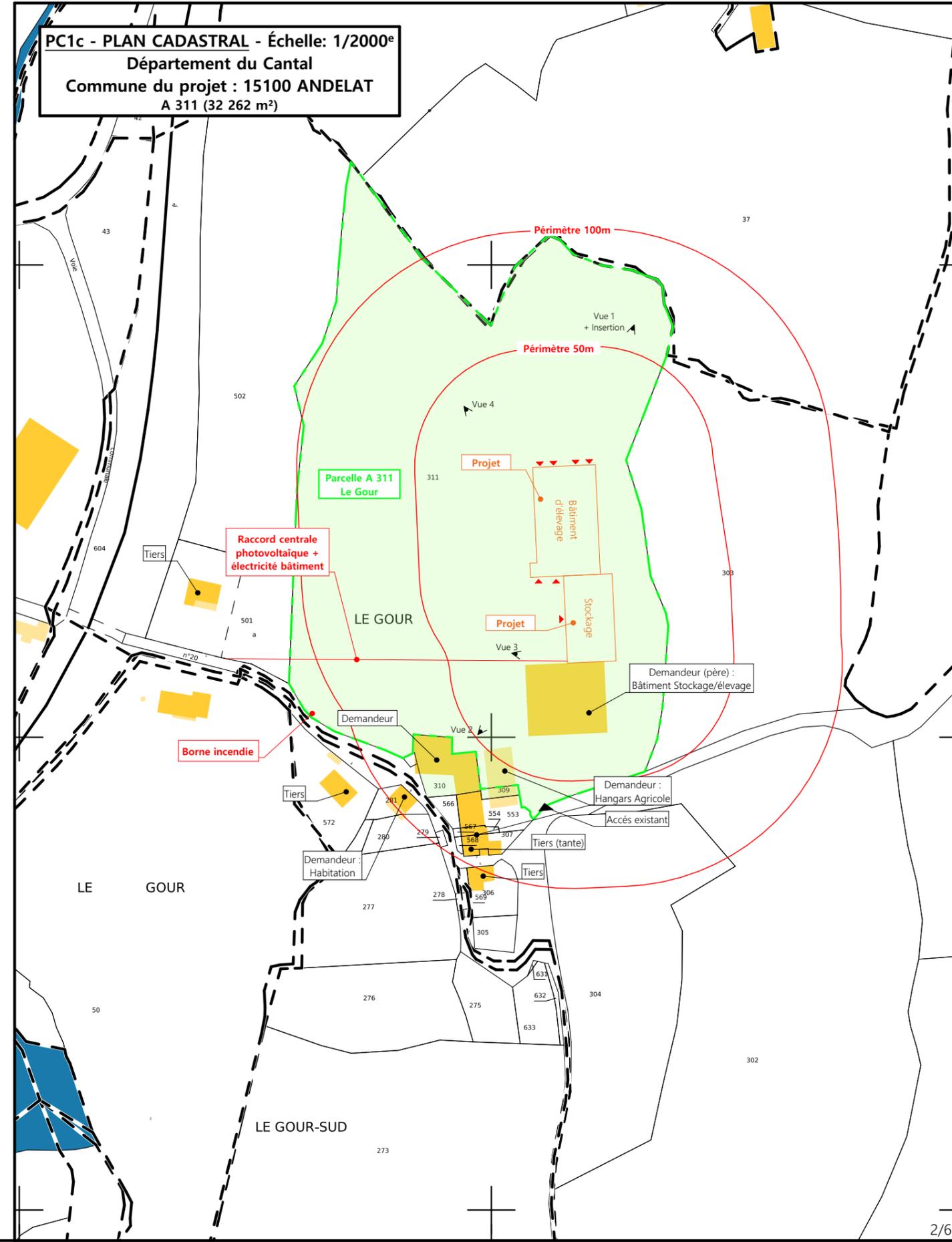


PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
PLU - Plan Local d'Urbanisme Zone A

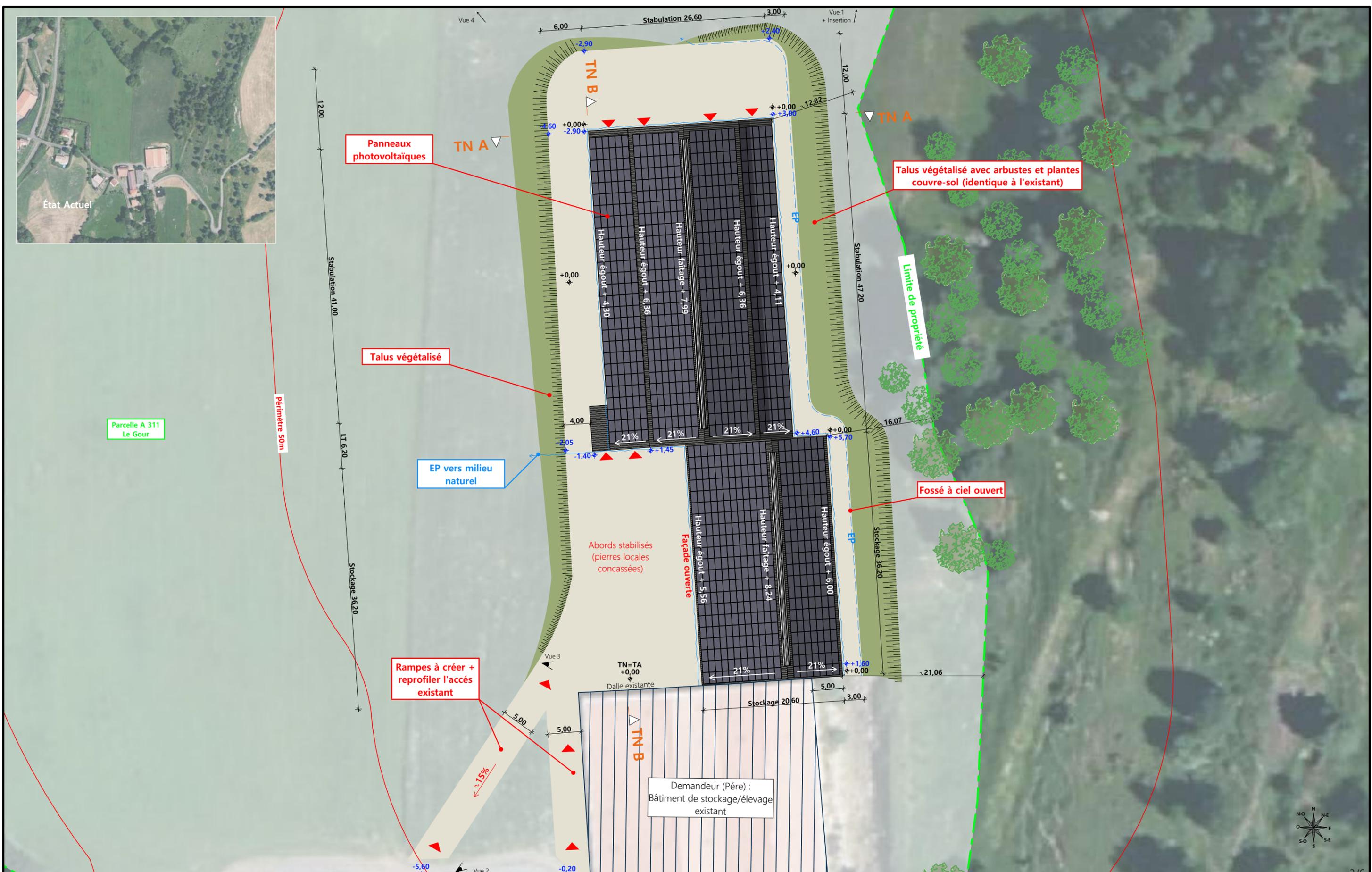


CARTE MONUMENT HISTORIQUE:
Périmètre 500m pas rapport au château du Sailhant



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département du Cantal
Commune du projet : 15100 ANDELAT
A 311 (32 262 m²)

N° Client: 1976	Projet : Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT			
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée
			St-Flour, le 21/05/2024.	



Parcelle A 311
Le Gour

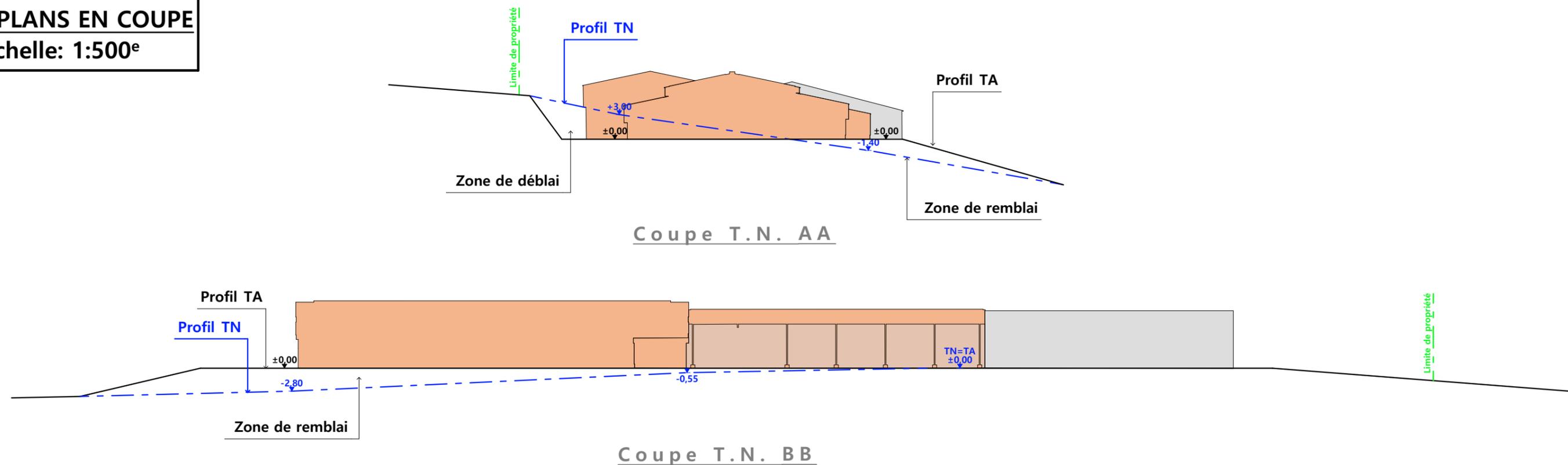
Périmètre 50m

Demandeur (Père) :
Bâtiment de stockage/élevage
existant

Commune du projet : 15100 ANDELAT A 311 (32 262 m²)	Raccordements AEP depuis le bâtiment existant EDF depuis le réseau le plus proche (voir cadastre) Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol créée : 1101 m² Surface de plancher créée : 983 m²	N° Client: 1976	Projet : Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.		Dessiné par: Marion ARMANDET	
	▲ Accès existant ▲ Accès à créer ±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé			DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE Maître d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT			
Altitude : 860 m		Surface d'emprise au sol créée : 1994 m² Surface de plancher créée : 1268 m²	PLAN DE MASSE				

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé au « Gour », sur la commune d'ANDELAT.
- Parcelle(s) en propriété : A311. Surface totale : 32 262 m²
- Accès : L'accès se fait au Sud de la propriété et longe le bâtiment existant par l'Ouest.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100 m, il y a quelques tiers ainsi que des constructions appartenant au demandeur
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : La parcelle est déjà occupée par un bâtiment agricole appartenant au père du demandeur.
- Matériaux des bâtiments existants conservés Ce bâtiment est composé de deux entités couvertes chacune à deux pans et accolées. Il est en charpente métallique de couleur rouge, bardage beige clair et couvertures rouges.
- Topographie : Le terrain est en pente : point haut à l'est, point bas à l'ouest.
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : Rayon de protection du Château du Sailhant

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :
Le projet de M. Alexandre PORTAL consiste à construire un bâtiment d'élevage ainsi qu'un bâtiment de stockage fourrage.
- Implantation / Forme / Surface : Les deux bâtiments de M PORTAL seront construits dans le prolongement du bâtiment existant. Ils seront accolés mais légèrement décalés avec des volumétries différentes afin d'éviter un ensemble bâti imposant et monotone. Le bâtiment d'élevage sera de plan rectangulaire, couvert à deux pans avec un ressaut de toiture de chaque côté (appentis). Le bâtiment de stockage servira de liaison entre le bâtiment existant et le bâtiment projeté. Il sera entièrement ouvert en façade ouest.
- Déblais / Remblais : Le projet est situé à la même altimétrie que la plateforme existante. Un talus à l'est sera aménagé en continuité du talus existant. Il ne sera pas visible depuis le Château du Sailhant. Un léger talus viendra reprendre la pente naturelle du terrain à l'ouest. Ces deux talus seront végétalisés.

- Aménagement des abords : Une rampe sera créée ainsi qu'une cour. Elles seront raccordées à la plateforme du bâtiment existant. Une surface de retournement sera également aménagée en pignon nord. Les abords à l'ouest seront réservés au passage des véhicules agricoles afin de limiter leur emprise au sol. Les abords seront en pierre locale concassée.
- Accès : L'accès ne sera pas modifié afin de ne pas minéraliser excessivement le terrain. L'altimétrie du projet étant la même que celle du bâtiment existant, la construction s'adapte au mieux à la topographie existante.
 - Nécessité agricole : Le projet a pour objet de moderniser l'exploitation, d'améliorer les conditions de travail et le logement des animaux. Ce projet entre dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur.
- ICPE/RSD : RSD et ICPE 1530
- Effluents : Les vaches seront logées sur une aire d'exercice 100% caillebotis et le lisier sera stocké dans la fosse en projet et épandu selon les conditions réglementaires. Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.
- Réseaux / Traitement EP : Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité. Les eaux pluviales seront évacuées vers le milieu naturel
- Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : métallique de couleur grise

Façades : Longrine béton brut, visible en façades sud et est (h=50cm).

Bardage métallique RAL 7006 + éléments de polycarbonate en façade sud pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades.

Menuiseries : portes métalliques (ou PVC) RAL 7006

Couverture : tôle d'acier isolé RAL 7022 + panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures. Ils seront de type monocristallin noir avec tedlard noir et cadres noir mat.

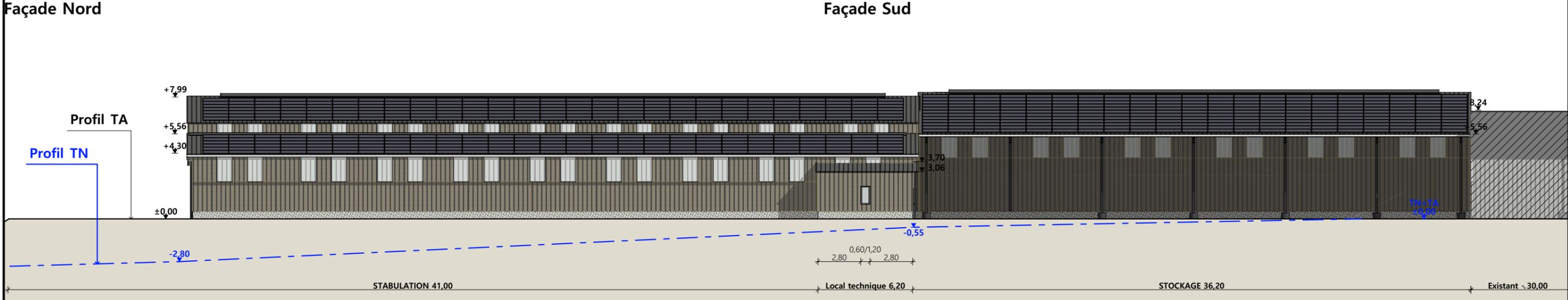
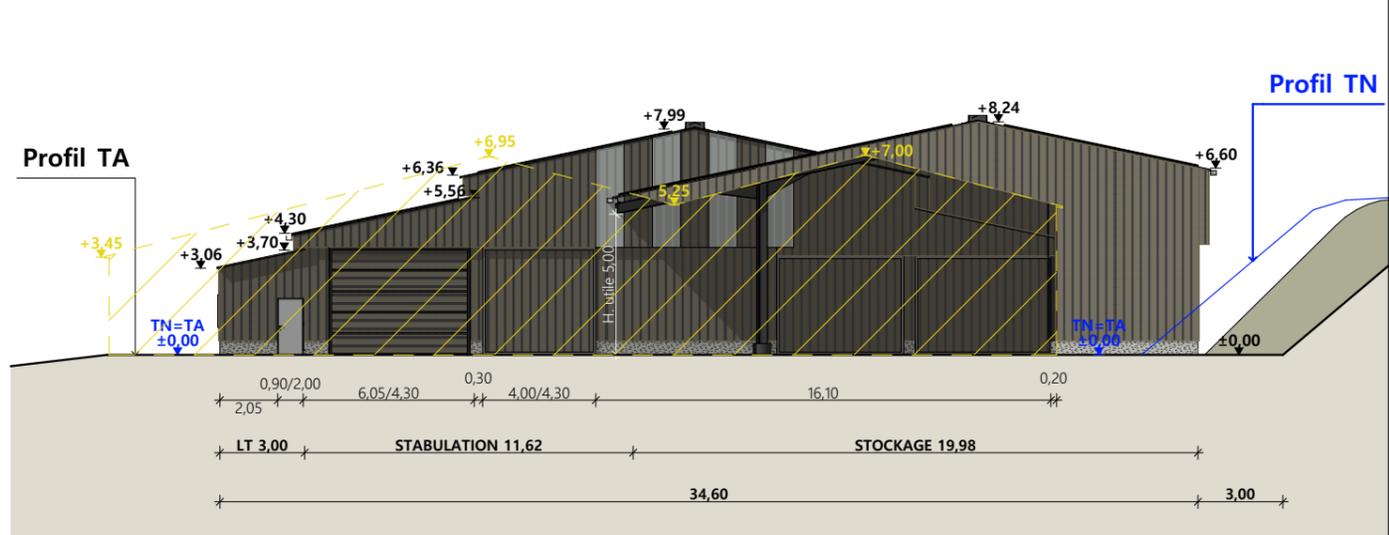
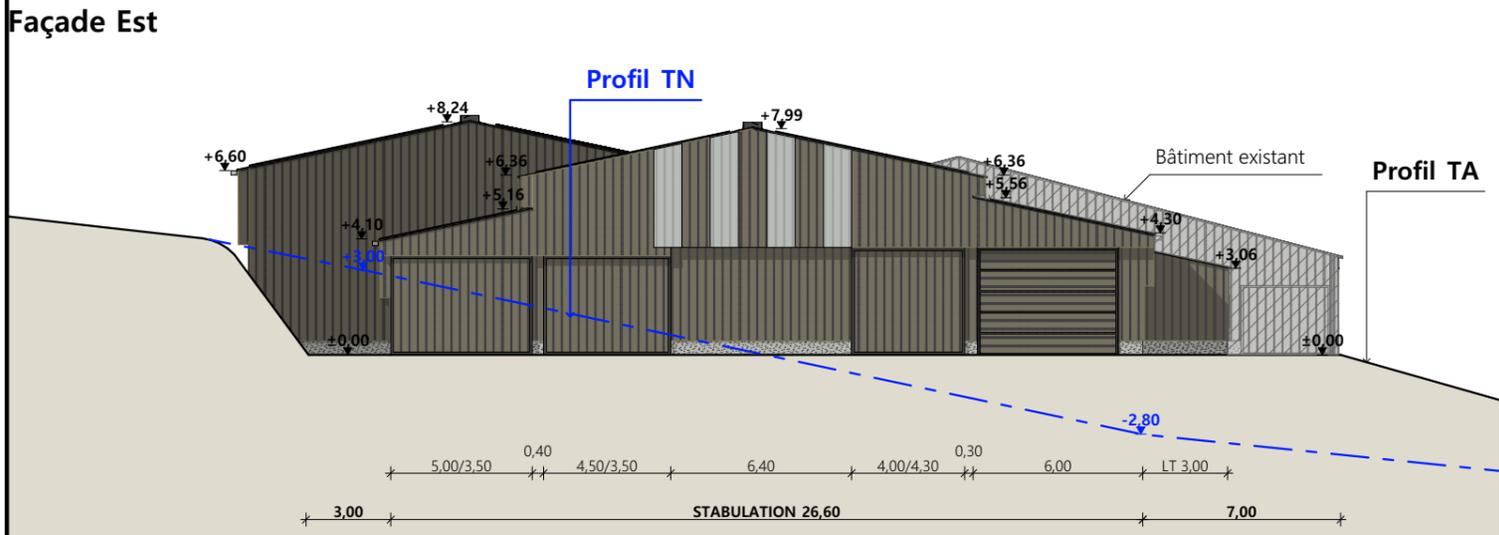
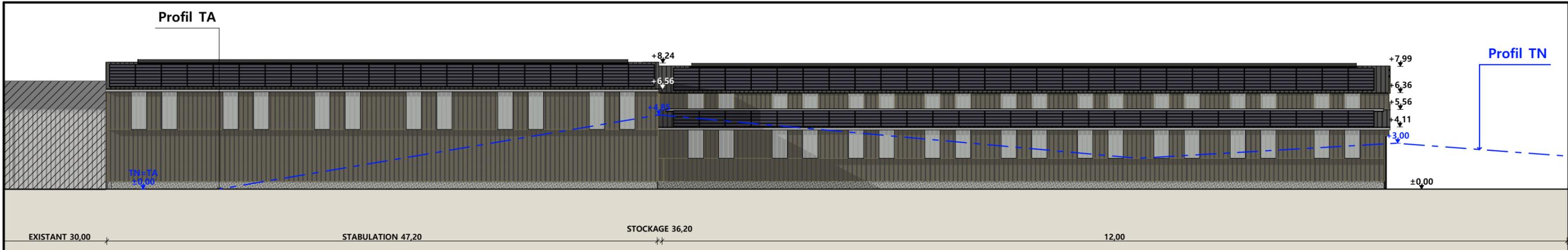
- Végétation : Les talus seront végétalisés (comme les talus existants) : plantes et arbustes couvre-sol afin d'empêcher l'érosion et mieux intégrer le projet dans le paysage environnant. Le bois, à l'Est, sera conservé.

- CONCLUSION

Le projet, tant dans sa volumétrie que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement. Quant à son implantation, elle a été réfléchie pour limiter son impact visuel depuis le Château du Sailhant.

4/6

N° Client: 1976	Projet: Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.		Dessiné par: Marion ARMANDET		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	Maitre d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT				
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch: 1:500 ^e	
			St-Flour, le 21/05/2024.		



Façade Ouest

- STABULATION et STOCKAGE**
- Maçonnerie : - longrines enduit gris-beige foncé ht 0.50m
 - Murs : - bardage métallique RAL 7006 + bardage haut décalé 0.30m : Métallique RAL 7006 + 2 translucides/travée (façades longitudinales Stabulation+Stockage). Bardage métallique RAL 7006 + 4 translucides (Pignons Stabulation). Bardage métallique RAL 7006 (Pignons Stockage)
 - Menuiseries : - portes métallique RAL 7006 + porte et fenêtre du local technique PVC (7006) + portes sectionnelles (RAL 7006)
 - Charpente : - métallique
 - Couverture : - acier isolé ép.40mm RAL 7022 + panneaux photovoltaïques type monocristallins noir avec tedlard noir

N° Client: 1976	Projet : Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT			
PLANS DE FACADES			PC-5a	Éch: 1:250 ^e
			St-Flour, le 21/05/2024.	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1976

Projet : Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT

DOCUMENT GRAPHIQUE

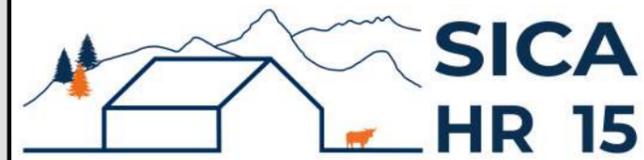
PC6-7-8 Éch: 1:1^e
St-Flour, le 21/05/2024.

Dessiné par:
Marion ARMANDÉT



SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Audrey ESCOT

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **PORTAL Alexandre**
Le Gour
15100 ANDELAT

Localisation
du projet : **Le Gour**
15100 ANDELAT

Description du projet de construction

- 1 - Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes (stabulation libre, caillebotis intégral et parcs 100% paillés).
- 2 - Construction d'un bâtiment de stockage fourrage ouvert sur un côté.
- 3 - Installation d'une centrale photovoltaïque sur l'ensemble des deux bâtiments.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives		



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Saint-Flour, le 21/05/2024

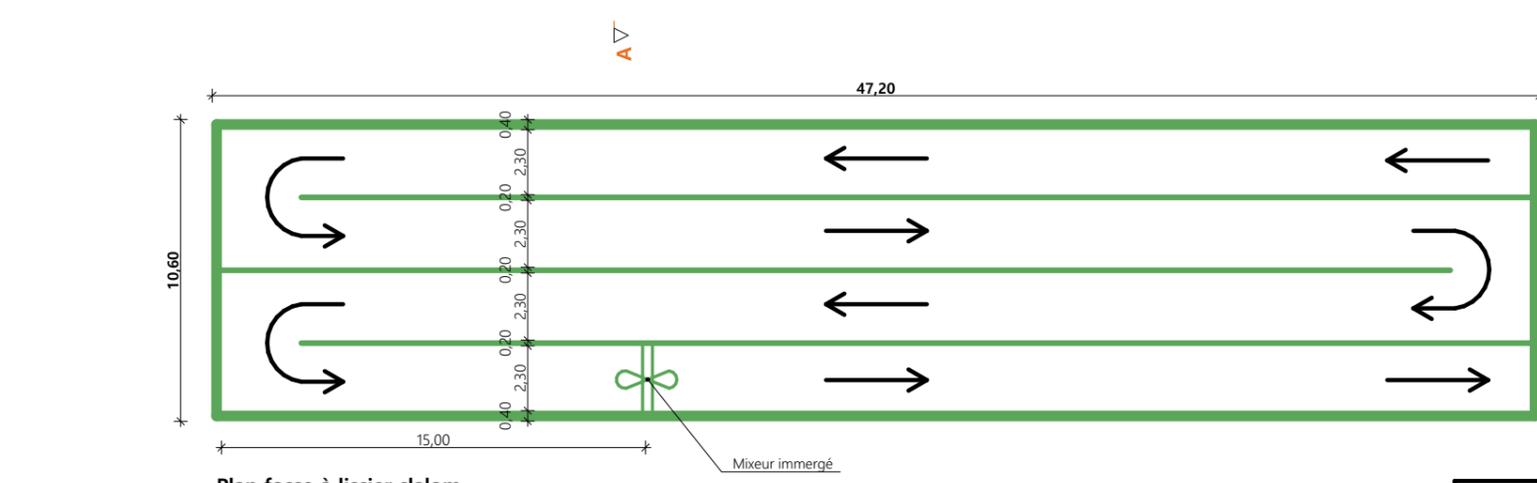
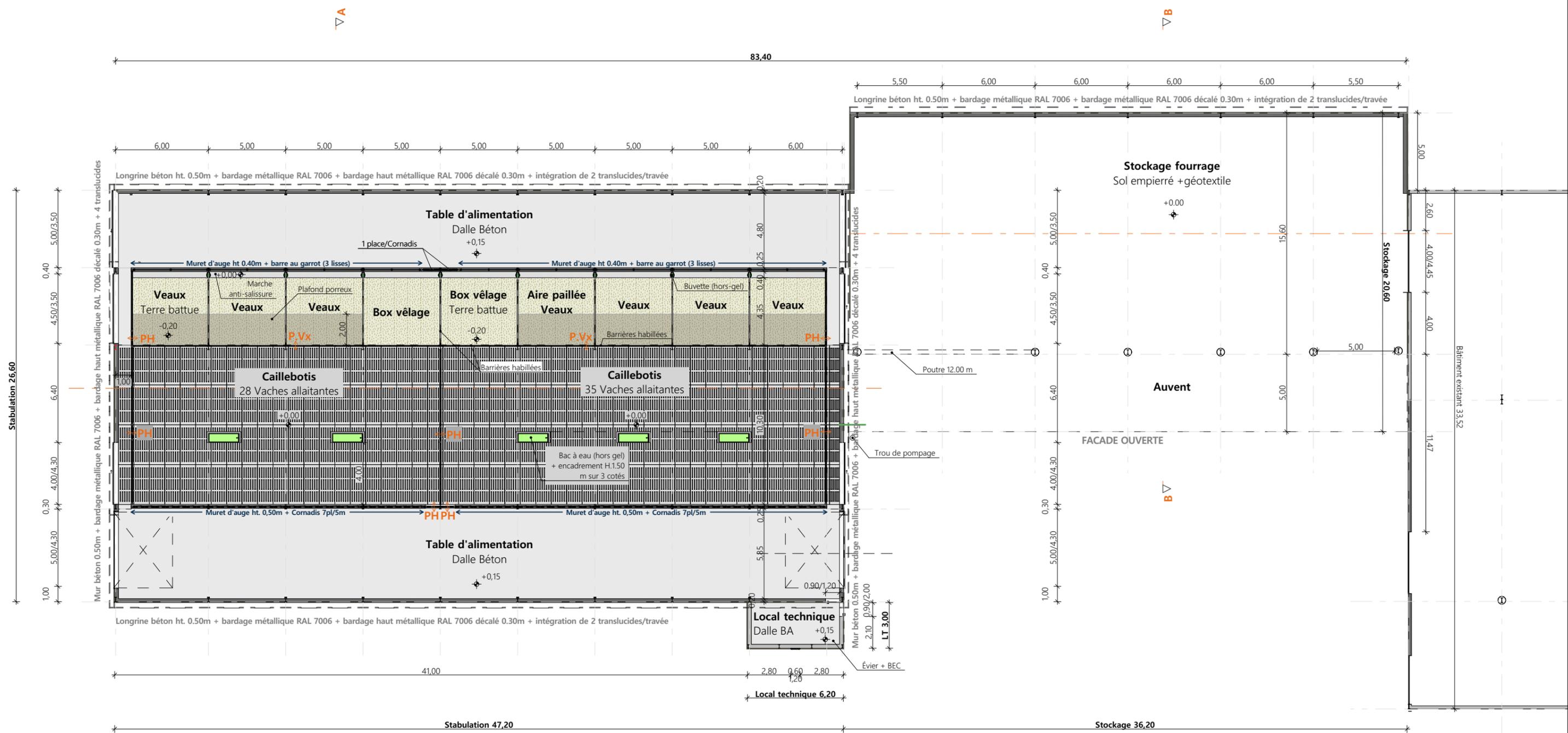
Dessiné par:
Marion ARMANDET

N° Client: 1976	N° Document: TECH01	N° de page: 1/5
--------------------	------------------------	--------------------

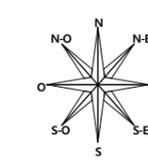
Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	21/05/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

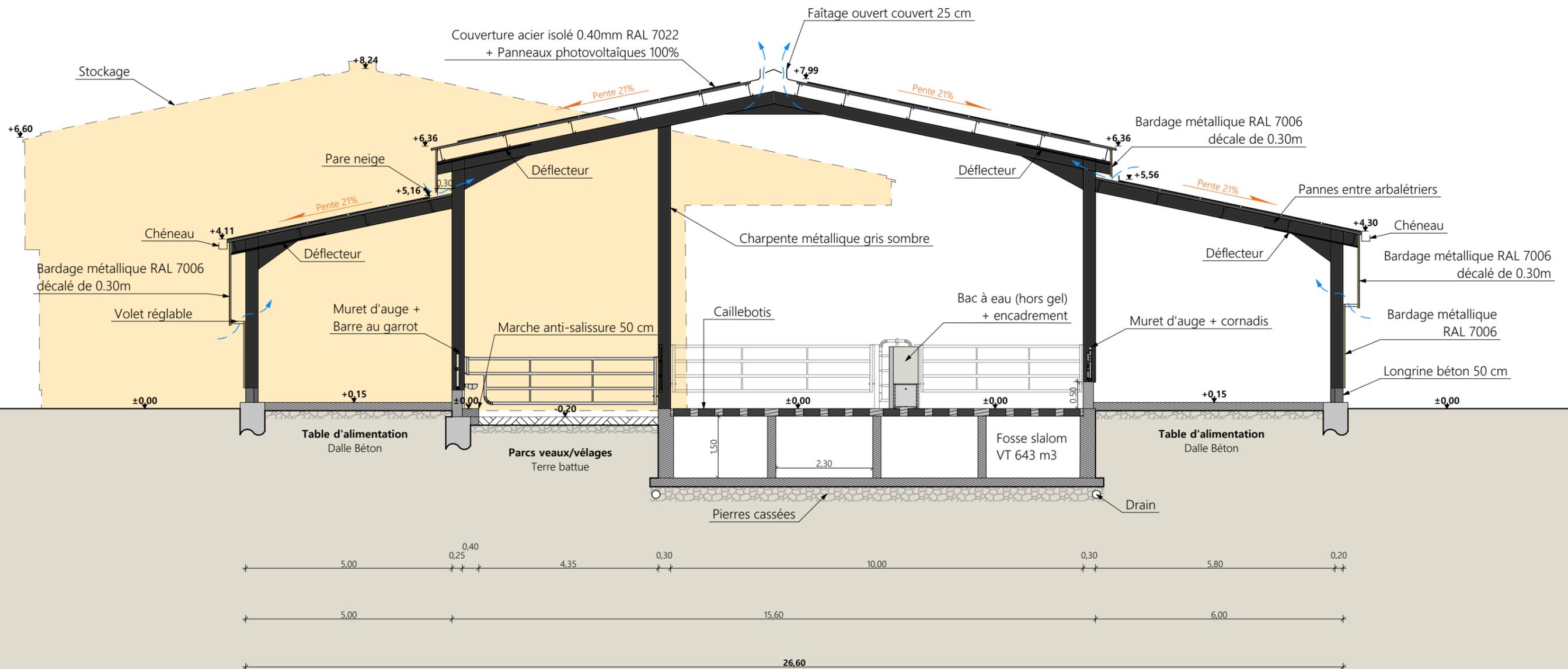


Plan fosse à lissier slalom
Éch 1/250a



Projet : Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par Marion ARMANDET	
Maitre d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	
VUE AU SOL		DET-01	Éch: 1:250 ^e
		St-Flour, le 21/05/2024.	

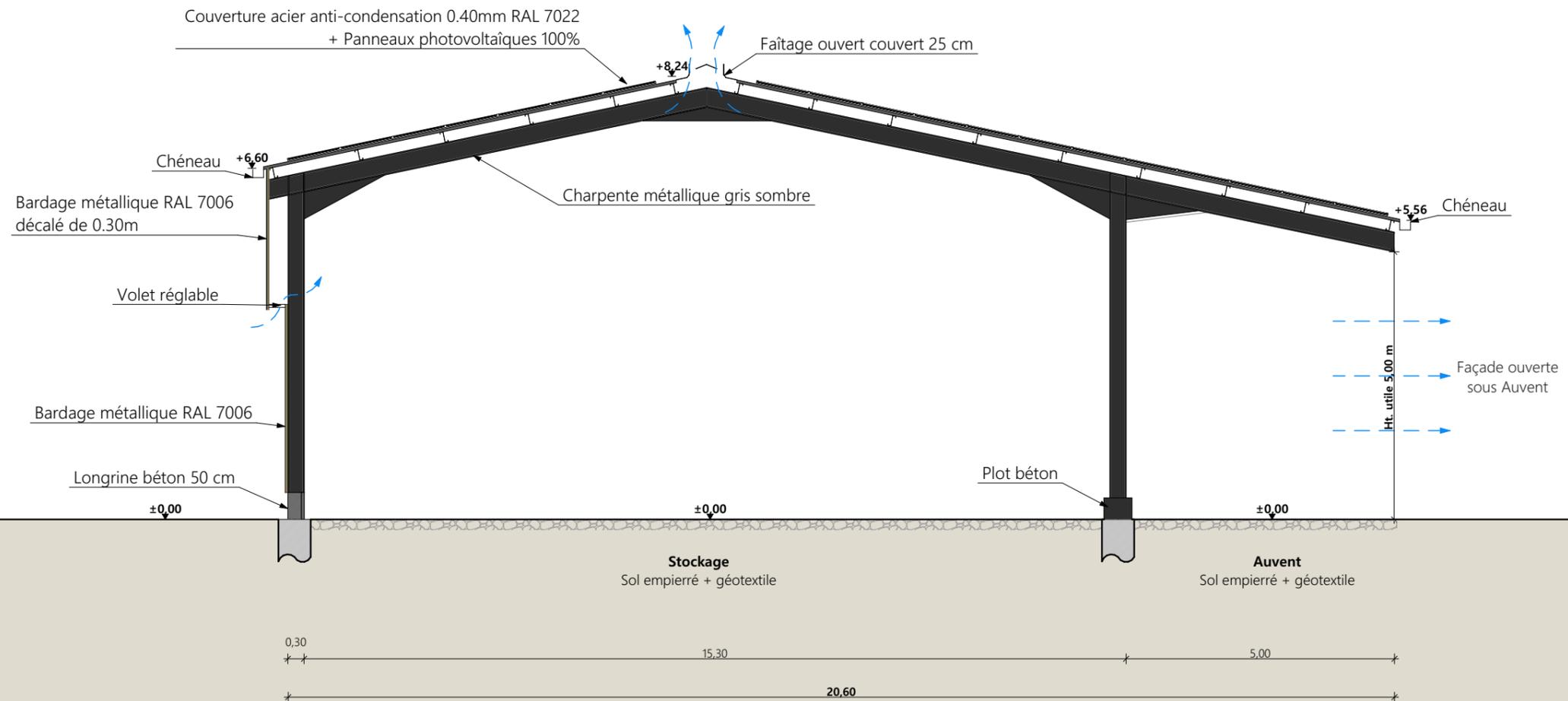


Fondations selon nature du sol et descente de charges

Coupe de principe AA - STABULATION

Projet : Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.			
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			Dessiné par:
Maitre d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT			Marion ARMANDET
COUPE DE PRINCIPE		DET-02	Éch: 1:100 ^e
		St-Flour, le 21/05/2024.	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE





Fondations selon nature du sol et descente de charges

Coupe de principe BB - STOCKAGE

Projet : Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.			
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			Dessiné par:
Maitre d'ouvrage: PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT			Marion ARMANDET
COUPE DE PRINCIPE		DET-02	Éch: 1:100 ^e
		St-Flour, le 21/05/2024.	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE





<p><small>Projet :</small> Construction d'un bâtiment agricole (caillebotis intégral/parcs paillés), stockage fourrage et centrale photovoltaïques.</p>		<p><small>Dessiné par:</small> Marion ARMANDET</p>		
<p>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p>		<p><small>Conseiller Bâtiment:</small> Jérôme DELARBRE</p>		
<p><small>Maitre d'ouvrage:</small> PORTAL Alexandre - Le Gour 15100 ANDELAT</p>		<p>DET-03</p>	<p>Éch: 1:1^e</p>	
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>St-Flour, le 21/05/2024.</p>		